

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

ARRONDISSEMENT DE NDOUKOULA

COMMUNE DE NDOUKOULA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

FAR - NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

NDOUKOULA SUBDIVISION

NDOUKOULA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE DE NDOUKOULA

ADDITIF RECTIFICATIF

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-NDKLA/SG/CIPM/2026 DU 06/04/2026, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : D'UNE TRIBUNE A GAWEL (lot1) ET D'UNE TRIBUNE A LOULOU (lot 2), DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-NDKLA/SG/CIPM/2026 DU 06/04/2026, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE DE CONSTRUCTION D'UN 01 FORAGE EQUIPE DE PMH A OURO-KARMBIA DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-NDKLA/SG/CIPM/2026 DU 06/04/2026, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE DE DE REHABILITATION DE LA TRIBUNE DU STADE MUNICIPALE DE NDOUKOULA DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
EXERCICE 2026

IMPUTATION :

AUTORISATION DE DEPENSE :

Modification de la date d'ouverture des plis :
Cause : date d'ouverture des plis

8- Remise des offres :

Au lieu de :

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, au plus tard le **29 AVR 2026** à **14 heures, heure locale**

Lire :

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, au plus tard le **12 MAI 2026** à **14 heures, heure locale**.

10- Ouverture des plis et évaluation des offres

Au lieu de :

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **29 AVR 2026** à 15 heures précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire :

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **12 MAI 2026** à 15 heures précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Le reste sans changement.

Ndoukoula le _____

**LE MAIRE
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Ampliations :

- MINMAP /DGMI (pour information)
- PREFET /DIAMARE (pour information)
- DDMAP/SMI (pour information)
- PRESIDENT/ CIPMP (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour large diffusion)
- AFFICHAGE (pour information)
- CHRONO/ARCHIVES



Abdoulaye Sidiki